



MEDIAPART

Proche et Moyen-Orient

La chute de la natalité à Gaza, l'autre versant du génocide israélien

Deux rapports des ONG Médecins pour les droits humains et Médecins pour les droits humains Israël pointent les conséquences terribles des crimes israéliens, notamment les attaques contre les hôpitaux et le blocage de l'aide humanitaire, sur la santé reproductive des Palestiniennes.

Clothilde Mraffko

14 janvier 2026 à 19h08

Lorsque Masara al-Sakhafi, 32 ans, a appris qu'elle était enceinte, elle a paniqué. *« Je prenais la pilule mais, une fois que la guerre a commencé, elle n'était plus disponible. J'ai beaucoup souffert pendant ma grossesse, raconte cette mère de quatre enfants, originaire de Rafah, dans le sud de Gaza. J'ai eu des douleurs très fortes et des infections, on manquait de vitamines et de nourriture. »* L'accouchement est très compliqué, il a fallu le déclencher : *« Les contractions commençaient puis s'arrêtaient d'un coup, à cause de la peur des bombardements. Je me figeais et les contractions stoppaient. »*

Son récit est l'un des vingt et un témoignages de mères recueillis par téléphone à Gaza et compilés par l'ONG Médecins pour les droits humains en Israël (Physicians for Human Rights Israel, [PHRI](#)) dans un rapport intitulé « La maternité en temps de guerre : jusqu'où peut aller la souffrance d'une femme ? » publié mercredi 14 janvier.

Les Palestiniennes interrogées rapportent avoir accouché sans anesthésie, dans des conditions dantesques, avoir été contraintes de marcher sous les bombes pour tenter de trouver des soins de base, avoir allaité alors qu'elles étaient affamées, et avoir enduré enceintes des déplacements forcés, contraintes de vivre sous une tente, accablées par les deuils à répétition.



Une mère gazaouie avec son nouveau-né. Elle a été déplacée alors qu'elle était enceinte de sept mois dans un camps à Rafah, Gaza, le 23 décembre 2023. © Photo Abed Zagout / Anadolu via AFP

Une mère de 28 ans originaire de Beit Lahiya, dans le nord de Gaza, raconte qu'elle peinait à trouver de la nourriture pour sa fille. Elle a donc choisi de continuer à l'allaiter, alors qu'elle-même ne mangeait pas à sa faim. Elle s'est mise à souffrir d'intenses douleurs aux os et aux dents. *« Je pouvais à peine bouger, explique-t-elle. Quand je ne mange pas assez, mon corps puise dans mes dents et mes os pour produire le lait, ce qui provoque des dégâts. »*

Mais, insiste-t-elle, *« un enfant a besoin de grandir, il a besoin de protéines ! Qu'elle les prenne de moi ; je me moque de mon propre corps. [...] La maternité est toujours une responsabilité, mais dans des conditions si difficiles, que puis-je dire ? C'est au-delà de tout ce qu'on peut imaginer. »*

220 décès maternels

Selon le ministère de la santé local, quelque 17 000 naissances ont été enregistrées lors des six premiers mois de 2025 à Gaza, soit 41 % de moins qu'à la même période en 2022. Dans le même temps, la mortalité infantile et maternelle a bondi : 220 mères sont mortes de complications liées à la grossesse, 2 600 femmes ont fait une fausse couche. Un bébé sur cinq à Gaza est né avant le terme ou en sous-poids, selon des chiffres de l'ONU que rapporte PHRI. Lama Bakri, la coordinatrice de projet de l'ONG dans les territoires occupés, met en cause *« l'effondrement du système de santé [et] le déni du*

minimum vital nécessaire » pour survivre – dont, entre autres, les terribles restrictions imposées par Israël sur l'entrée de l'aide humanitaire de base à Gaza.

Israël est accusé de génocide à Gaza par une enquête de la Commission des droits de l'homme de l'ONU et par des organisations internationales reconnues comme Amnesty International. Plus de 71 000 Palestiniens ont été tués dans l'enclave depuis le 7-Octobre, et l'armée israélienne s'emploie à détruire méthodiquement les bases nécessaires à la survie des habitant·es : les champs, hôpitaux, infrastructures, habitations, stations de traitement de l'eau... PHRI insiste dans son rapport sur les conséquences pour la santé reproductive des Palestiniennes. Et s'inquiète d'un « *nombre élevé de femmes déclarant hésiter à avoir un autre enfant* ».

« Il ne s'agit pas seulement de supprimer les êtres humains, mais de supprimer l'espoir de vie. »

Un gynécologue

Cela « *reflète l'ampleur des pressions psychologiques et sociales décrites par la Commission d'enquête internationale indépendante, notamment les traumatismes, les menaces ou encore des conditions sociales destinées à amener les membres d'un groupe à se sentir incapables ou réticents à procréer* », conclut le rapport. En décembre 2023, la clinique Al-Basma, le plus grand centre de fertilité de Gaza, a été bombardée. Environ 5 000 échantillons reproductifs ont été détruits. La Commission avait estimé en mars 2025 qu'il s'agissait d'un « acte génocidaire » visant « *à empêcher les naissances de Palestiniens à Gaza* ».

PHRI met en avant le fait que cette « *violence reproductive constitue une violation du droit international ; lorsqu'elle est exercée de manière systématique et avec une intention de destruction, elle relève de la définition du génocide* ». Pour l'ONG Médecins pour les droits humains PHR - distincte de PHRI - de la qui publie un autre rapport sur le même sujet avec l'université de Chicago, aux États-Unis, ces atteintes aux femmes en âge de procréer et aux nouveaux s'inscrivent dans « *trois aspects des allégations de génocide à Gaza : l'intention de destruction, les actes causant des atteintes graves à l'intégrité physique ou mentale et l'imposition de conditions de vie calculées pour*

entraîner la destruction physique » d'une population.

Le corps des femmes ravagé par les privations

Un gynécologue qui a travaillé dans l'enclave, interviewé dans ce rapport, le résume ainsi : « *Toutes les unités pour la fertilité ou la reproduction médicalement assistée à Gaza ont été démantelées. Il ne s'agit pas seulement de supprimer les êtres humains, mais de supprimer l'espoir de vie.* » Le rapport de PHR s'appuie sur 78 témoignages de soignant·es internationaux qui ont été en mission à Gaza. Aucun n'a vu de combattants dans les hôpitaux ou structures médicales dans lesquels ils ont travaillé.

Israël pouvait mesurer les conséquences des restrictions imposées à Gaza ainsi que des attaques contre le système de santé : les mises en garde des ONG internationales et de l'ONU sont pléthores. Un soignant raconte qu'un responsable israélien lui a confisqué le lait en poudre pour bébé qu'il transportait dans sa valise ; un autre rapporte qu'en mai 2025, alors que la bande de Gaza est soumise à un blocus total qui dure depuis plus de deux mois, ils avaient eu des consignes précises de la part de l'armée israélienne, communiquées *via* l'Organisation mondiale de la santé, de ne pas transporter de lait artificiel, afin d'être sûrs de pouvoir entrer dans l'enclave palestinienne.

À l'intérieur de l'hôpital Kamal-Adwan, le seul à abriter une unité pour les prématurés dans le nord de Gaza, début 2025, « *il y avait des incubateurs qui avaient été réduits en miettes, éparpillés çà et là. Toute la structure avait été détruite* », rapporte un autre soignant.

Si les bombes se sont tuées, les femmes enceintes manquent toujours de nourriture et survivent dans des camps de déplacés.

Le corps des femmes est soumis à des conditions extrêmes, causant de grandes douleurs physiques et affectant leurs capacités reproductives. Certaines Palestiniennes n'ont plus leurs règles parce qu'elles ont faim ; enceintes, elles souffrent d'anémie sévère. Certaines n'arrivent plus à produire de lait. Toutes sont touchées : les bombardements israéliens sont indiscriminés et les pénuries telles qu'à certaines périodes, même avec un peu d'argent, il est impossible de

se nourrir correctement à Gaza.

Une sage-femme qui travaillait dans l'enclave à l'été 2024 se souvient d'avoir vu débarquer une femme « à l'agonie » : « Elle criait mais ses pleurs ne semblaient pas être juste ceux de quelqu'un en plein travail. [...] Il s'avère qu'elle venait de voir son mari et ses cinq enfants mourir dans un raid et qu'elle était en train d'accoucher de son sixième bébé. » La soignante est sous le choc face à une telle détresse. Ses collègues palestinien·nes, pour leur part, n'en sont pas à leur première scène de ce genre.

Un cessez-le-feu a été instauré à Gaza en octobre 2025 – près de 450 Palestinien·nes ont été tué·es depuis. Les restrictions qu'impose Israël à l'entrée de l'aide humanitaire continuent de peser sur les Gazaoui·es ; si les bombes se sont tuées, les femmes enceintes manquent toujours de nourriture et survivent dans des camps de déplacés, dans des conditions insalubres, en plein hiver.

Ce constat, insistent les deux rapports, est aggravé par « la décision récente du gouvernement israélien d'interdire

à trente-sept organisations humanitaires internationales de travailler à Gaza, alors même qu'elles jouent un rôle essentiel dans le sauvetage de vies et le soutien au personnel médical local, héroïque ». Israël n'a ainsi pas renouvelé l'enregistrement de Médecins sans frontières pour travailler dans les territoires palestiniens occupés. Or, à Gaza, un accouchement sur trois se fait dans une structure hospitalière dans laquelle l'organisation intervient, rappelait l'ONG.

Clothilde Mraffko

Boîte noire

L'organisation Médecins pour les droits humains Israël est distincte de l'organisation Médecins pour les droits humains, et non sa branche israélienne comme écrit précédemment par erreur.